

NOTES DE LECTURE

Le Film noir français 1946-1960

Thomas Pillard, Éditions Joseph K., Nantes,
2014, 352 p.

Ça n'est pas rien, déjà, de s'attaquer au film noir, genre majeur jalonné d'œuvres mythiques, toutes disséquées dans une cohorte de livres et d'articles depuis des décennies. Mais cela devient carrément audacieux lorsqu'on se propose, comme ici, d'interroger le « film noir français de l'après-guerre »... Pourquoi ? Parce que pour bon nombre de cinéphiles, le film noir (surtout celui des années 1940 et 1950) ne peut être qu'américain. Thomas Pillard affiche donc une belle résolution, doublée d'une rare précision. Tant mieux ! Cela reste la meilleure façon de faire bouger les lignes du champ académique (même remaniée, il s'agit ni plus ni moins d'une thèse universitaire) comme de la doxa critique. En outre, cela permet à cet ouvrage très dense de maintenir jusqu'au bout, malgré tout, l'intérêt du lecteur amateur.

Deux dynamiques nourrissent sa curiosité. La première relève de la démonstration, originale puisqu'il s'agit d'expliquer que le film noir français de l'époque est « l'expression nationale d'une forme transnationale ». En clair, qu'il n'est pas juste une pâle imitation du film noir américain (comme il est d'usage de le penser). On a envie de voir, forcément ! D'autant que Pillard commence par un rappel : « Le terme *film noir* a été forgé par la critique hexagonale à la fin des années 1930 pour parler d'un ensemble de films français sombres et pessimistes qui correspond plus ou moins au *réalisme poétique*, avant d'être réorienté après guerre pour désigner des productions hollywoodiennes. » Une précision utile, qui introduit habilement les liens ambigus noués depuis toujours entre les cinématographies française et américaine (et les allers-retours constants entre elles). Puis l'historien ordonne sa matière (riche) et son analyse (ambitieuse) autour de trois cycles : « le réalisme noir » (1946/1958), « la série noire pour



Jean Gabin dans *Voici le temps des assassins* de Julien Duvivier

rire » (1949/1960) et « le film de gangsters » (1954/1956). Des cycles pertinents, d'autant qu'ils permettent à son auteur de traquer les divergences comme les similitudes, voire les ruptures comme les continuités. Non seulement entre les films noirs français et hollywoodiens, mais encore entre chacun de ces cycles. Cela en entremêlant chaque fois contextualisation historique et analyse des représentations. Son recours, notamment, aux méthodes des *gender studies* anglo-saxonnes est juste et brillant (c'est peu de dire que le cinéma d'après-guerre était souvent très misogyne !).

Reste que ces cycles ne sont pas seulement pertinents, ils sont aussi troublants... car ils rendent compte d'une diversité inattendue. S'inscrivant dans une période obscure, coincés entre les chefs-d'œuvre du « réalisme poétique » et la Nouvelle Vague, nombre de ces films noirs français sont tombés dans l'oubli. Grâce à l'élan de Thomas Pillard, on s'immerge donc à nouveau, et bien volontiers, dans quelques classiques du genre (*Les Portes de la nuit*, *Une si jolie petite plage* ou *Manège*). Surtout, on plonge avec bonheur dans des œuvres moins connues,

ou moins étudiées, comme *Le Miroir à deux faces*, *Méfiez-vous des blondes*, *Les femmes s'en balancent* et autres *Razzia sur la chnouf*.

C'est alors que la seconde dynamique de cet ouvrage apparaît. Une dynamique qui relève, elle, d'un plaisir mixte : celui de (re)découvrir un vrai cinéma populaire (cf. les portraits tout en finesse des « stars » de l'époque, Bernard Blier, Simone Signoret, Raymond Rouleau ou Eddie Constantine), quoique révélateur d'une époque trouble, à la fois réactionnaire et irrésistiblement happée par la modernité.

Ariane Allard

Le Film noir français. Figures, mythologies, auteurs

Denitza Bantcheva et Roberto Chiesi, Éditions Gremese, 2015, 160 p.

Voici un aigle à deux têtes, celle d'une romancière et poète, spécialiste de Losey et Clément, et celle d'un gardien de temple, responsable du Centre d'études archives Pasolini à Bologne et auteur d'*Alain Delon*, 2003. Pour chacun, quatre chapitres en deux parties dédiées